

# ASCO MAG

Numéro 5 · Novembre 2023

LES ACTIONS DE L'ASCOMADE ET DES COLLECTIVITÉS



ADHÉRENTS

Zoom  
sur le SMET Meuse  
p.3

DÉCHETS

Échanges & Réemploi  
p.4



EAU POTABLE

Sécuriser la gestion  
de l'eau potable  
p.5

ASSAINISSEMENT

Les opérations collectives  
en région Grand Est  
p.6

# Édito

Ce numéro 5 de l'ASCO MAG revient sur une année 2023 riche en rencontres, et en échanges. Et pour les collectivités Déchets, Eau et Assainissement, une année comme toujours, pleine de défis relevés, d'imprévus rencontrés et d'équilibres maintenus.

L'ASCOMADE est témoin des transformations qui nous impactent toutes et tous et poursuit ses missions : vous accompagner sur les plans technique et réglementaire, et vous offrir des espaces de partage d'expérience et de travail collaboratif. Nous restons à l'écoute de vos besoins, et vous remercions de continuer à nous en faire part.

Consciente que nos responsabilités d'élus ne nous permettent pas toujours de participer aux rencontres pourtant profitables,

organisées par l'ASCOMADE, j'ai souhaité dédier début 2024, des temps d'échanges aux élu·e·s en charge des déchets, de l'eau et/ou de l'assainissement, autour des sujets qui nous préoccupent qu'ils soient techniques ou stratégiques. Ces créneaux seront adaptés à nos agendas : courts et en fin d'après-midi.

Une invitation sera prochainement envoyée par mél aux collectivités membres de l'ASCOMADE.





Au plaisir de vous y retrouver.

**À toutes et tous, bonne lecture et belle fin d'année !**



**Marie-Claire THOMAS**  
Présidente

## Sommaire

<b>Zoom sur le SMET Meuse</b> .....	<b>3</b>
 <b>Actions Prévention &amp; Gestion des Déchets</b> .....	<b>4</b>
▶ Échanges & Réemploi	
▶ L'actu des réseaux	
▶ Retour technique : Ressourceries végétales	
 <b>Actions Protection &amp; Gestion de l'Eau potable</b> .....	<b>5</b>
▶ Sécuriser la gestion de l'eau potable	
▶ L'actu du réseau	
 <b>Actions Eau &amp; Assainissement</b> .....	<b>5</b>
▶ L'actu des réseaux	
 <b>Actions Assainissement &amp; Gestion des Eaux Pluviales</b> .....	<b>6</b>
▶ Les opérations collectives en région Grand Est	
▶ L'actu des réseaux	
▶ Focus : Eaux pluviales, Visites de réalisations	
<b>Vie de l'association</b> .....	<b>7</b>

# Zoom sur le SMET Meuse (55)



Adhérent à l'ASCOMADE pour la Prévention & Gestion des Déchets, depuis 2016.

Président :  
**Dominique MOUSSA**

Vice-présidents :  
**M. Bernard GŒURIOT**  
**Mme Jocelyne ANTOINE**  
**M. Pascal PICHAVANT**



**8**  
collectivités  
+ 1 pour la compétence Études



**79 000**  
habitants



Mathias NICOT  
Directeur

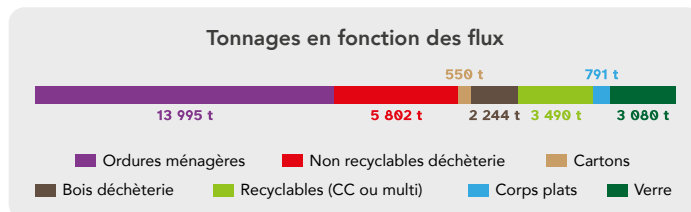


## Prévention & Gestion des Déchets

**4 agents**  
à temps plein

Syndicat créé en 2014

Mode de gestion : Prestation de service & partenariats



## Interview

### Quelles sont les missions qu'exerce le service ?

**Mathias NICOT (MN) :** Nous gérons le traitement de tous les déchets ménagers et assimilés (OMr\*, emballages ainsi que les flux de déchèteries), le transport, le transfert depuis les PAV\* et le bas de quai de déchèteries. Pour celles-ci, nous gérons les contrats avec les éco-organismes. Nous accompagnons aussi nos collectivités adhérentes sur le sujet de la prévention, en portant un programme de prévention mutualisé, mais ce sont elles qui effectuent le travail de terrain.

### Quels sont les enjeux de la gestion des déchets sur votre territoire ?

**MN :** Nous sommes un territoire rural, dispersé, et avec peu d'habitants. Territoire fortement engagé en tarification incitative depuis plusieurs années (sur nos 8 adhérents, 6 sont en TI\*, représentant une grosse moitié de la population), donc les poubelles des habitants ont diminué significativement. Nous ne disposons pas d'équipements de traitement, et nos marchés arrivent à terme très prochainement (à la fin de l'année 2024). Pour leur renouvellement, nous travaillons sur 2 axes : s'associer avec des collectivités disposant d'outils de traitement ou souhaitant en créer, et lorsque ce n'est pas possible, rejoindre des solutions un peu plus éloignées, en maîtrisant toute la chaîne de transfert/transport. [...] Le volet déchèterie est aussi un enjeu important : les volumes ont beaucoup augmenté ces dernières années. Tous l'ont constaté, à fortiori dans les territoires en RI\*. De nombreux bouleversements sont également à venir. Les objectifs essentiels sont : améliorer la qualité du tri en déchèterie, accompagner le déploiement des nouvelles filières REPs\*, organiser le transport et le traitement. Nous avons commencé à conventionner avec les éco-organismes pour mobiliser les soutiens financiers. [...]

### Quels sont les projets à court, moyen et long terme ?

**MN :** Les projets à court terme sont de sécuriser le traitement de nos OMr\*. Actuellement elles vont à 100 % vers de l'enfouissement. Outre le volet environnemental, il y a de moins en moins de centres d'enfouissement, et certains sites de proximité ont fermé. Nous sommes en train de monter des partenariats avec 2 syndicats voisins (le SYVALOM\* et le SMTOM\* de Villerupt),

pour orienter nos déchets vers de la valorisation énergétique (réseau de chaleur et production d'électricité) et du tri mécano-biologique transitoirement pour quelques années. À long terme, on s'orientera uniquement sur l'UVE\*. Chacun est gagnant dans ce partenariat : cela nous ouvre des solutions auxquelles nous n'avions pas accès jusqu'à présent, et eux peuvent sécuriser le fonctionnement de leurs installations, face à la baisse globale constatée des ordures ménagères.

### La ou les plus grande-s réussite-s du service sur les dernières années ?

**MN :** Le syndicat a été créé dans un contexte où il y avait très peu de concurrence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers. Un seul opérateur faisait quasiment tout. La 1<sup>ère</sup> étape a été de ramener de la concurrence, de faire en sorte qu'il y ait plusieurs offres sur les marchés lancés par les collectivités, et ainsi de revenir à des prix plus cohérents sur certaines prestations. Nous avons déjà atteint cet objectif lors du renouvellement de nos marchés en 2017.

Depuis 5-6 ans le contexte a de nouveau entraîné une raréfaction des installations et des prestataires en mesure de nous répondre. Donc, pour les prochaines conventions, la réussite a été de trouver de nouvelles solutions pour le traitement des OMr\* et le tri des emballages : nous sommes engagés dans un partenariat avec le SYVALOM\* et le SDED\* 52 pour la création d'un centre de tri commun. Il s'agit de la modernisation du centre de tri existant sur le site de la Veuve, avec une mise en service prévue pour mi-2024. [...]

### L'ASCOMADE pour vous, c'est quoi ?

**MN :** J'y vois surtout une veille juridique, qui est indispensable et un appui technique lorsqu'on a besoin de trouver des informations. Le 2<sup>ème</sup> volet que j'utilise moins, mais que mes collègues utilisent beaucoup, c'est le volet partage, qui est intéressant : mise en relation avec d'autres collectivités et échanges sous différentes formes. Ce sont les 2 aspects qui me semblent importants et qui nous ont amenés à adhérer à l'ASCOMADE.

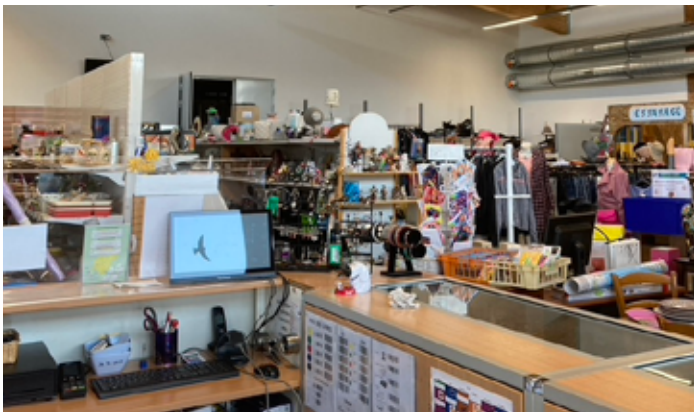
Retrouvez l'interview complète sur [ascomade.org](http://ascomade.org), rubrique l'ASCOMADE

\* OMr : Ordures Ménagères Résiduelles / TI : Tarification Incitative / PAV : Point d'Apport Volontaire / RI : Redevance Incitative  
REP : Responsabilité Élargie des Producteurs / SYVALOM : Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères  
SMTOM : Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères / SDED : Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets / UVE : Unité de Valorisation Énergétique



# Actions Prévention & Gestion des Déchets

## Échanges & Réemploi



L'ASCOMADE met l'accent sur le réemploi, avec 2 temps d'information et d'échanges dédiés : une réunion en partenariat avec l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté sur la promotion du réemploi dans le cadre du Réseau Communication le 3 octobre 2023, et une journée en partenariat avec la Région BFC\* sur les aspects opérationnels, qui aura lieu le 30 janvier 2024.

Les bénéfices environnementaux, mais aussi sociaux et économiques du réemploi ne sont plus à démontrer. C'est depuis longtemps un élément central des politiques de prévention des collectivités Déchets, et un des moyens d'atteindre leurs objectifs ambitieux de réduction des déchets. La nécessaire réorganisation actuelle des déchèteries ouvre également des espaces pour une accélération de ces démarches dans les territoires.

L'intention de ces deux rencontres est de donner une vision d'ensemble de l'organisation du réemploi en Bourgogne-Franche-Comté, de la collecte à la vente, du point de vue des collectivités. Et de favoriser l'émergence d'idées en explorant des initiatives locales inspirantes.

Les participant-e-s ont notamment pu découvrir lors de la journée du 3 octobre :

- ▶ La démarche participative et la communication mise en œuvre pour la création de la ressourcerie Re Bon à Maïche (25) ;
- ▶ Des exemples d'actions de promotion du réemploi présentés par l'ARAR\* BFC ;
- ▶ Les coulisses de l'organisation d'une grande zone de gratuité annuelle, présentée par la CC Rumilly Terre de Savoie (74) ;

Et pourront explorer lors de la journée du 30 janvier 2024 :

- ▶ Les enjeux de la collecte, et de l'organisation en déchèterie, avec des interventions de Mâcon Beaujolais Agglomération et de la CC de la Côtière à Montluel ;
- ▶ Des exemples de modèles économiques : création ou exploitation en régie d'une ressourcerie, délégation ;
- ▶ La vente et la promotion de l'achat, avec : le magasin en déchèterie de la CC Les Bertranges, la bourse aux matériaux professionnels de Préval Haut-Doubs, le showroom du réemploi de DéCOSET\*, etc.

[Plus d'informations sur la journée du 30 janvier.](#)

- ▶ Pour plus d'informations sur cette journée ou sur le réemploi, contactez : Vincent GAILLARD, Directeur [direction@ascomade.org](mailto:direction@ascomade.org)



Partenaires financiers



### L'actu des réseaux

#### Le Réseau Régional Déchets

Ce réseau s'est réuni :

- ▶ **Pour les adhérents : 5 fois,** lors de web-réunions d'échanges gratuites, sur des thèmes choisis par les participant.e.s (2 réunions sur la collecte, 2 sur les déchèteries et le traitement et 1 sur la prévention et la sensibilisation) ;

- ▶ **Pour tous-tes : lors d'une journée thématique sur le tri des emballages** dans les lieux recevant du public, le 21 septembre 2023.

#### Le Réseau Biodéchets

- ▶ **Ce réseau s'est réuni 3 fois** dans l'année, dont 1 rencontre en commun avec le Réseau Communication (échanges, retours d'expériences, atelier et visite d'une collectivité ayant mis en place le tri à la source).

#### Le Réseau Communication

Ce réseau a proposé cette année :

- ▶ **4 rencontres, dont 1 en commun** avec le Réseau Biodéchets, et 1 web-réunion sur la valorisation des métiers de la gestion des déchets (ateliers, échanges et retours d'expériences) ;
- ▶ **1 formation** sur les Nudges et la Communication engageante.



### LES RETOURS TECHNIQUES DÉCHETS

#### Les Ressourceries végétales

**Retour technique sur la création de 2 ressourceries végétales par le SYCODEM\*, pour améliorer la gestion des déchets verts sur son territoire, et montrer aux usagers que ce sont une véritable ressource.**

Un lieu original de dépose, d'échanges, de démonstration et de pédagogie sur la gestion des déchets verts, qui a trouvé son succès auprès des habitants. Le syndicat a noté une baisse significative des tonnages de déchets verts, dès l'ouverture de la 1<sup>ère</sup> ressourcerie, et la dynamique semble se poursuivre.

Ce retour technique est à découvrir sur [ascomade.org rubrique Déchets > Retours techniques](http://ascomade.org/rubrique/Déchets%20>%20Retours%20techniques)

\* BFC : Bourgogne-Franche-Comté / ARAR : Association Régionale des Acteurs du Réemploi / DéCOSET : Syndicat mixte, Déchèteries Collectes Sélectives Traitement de la région de Toulouse / SYCODEM : Syndicat de collecte et de tri des déchets et ordures ménagères

● Réseau réservé aux adhérents



## Sécuriser la gestion de l'eau potable

L'ASCOMADE, en partenariat avec l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté propose un accompagnement personnalisé aux collectivités souhaitant s'engager dans un PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) ou un PIC (Plan Interne de Crise), et poursuit son action d'information des collectivités sur les outils à leur disposition pour améliorer la sécurisation de l'eau potable.

Dans le numéro 3 de l'ASCO MAG, l'article de la rubrique Eau présentait la démarche du PGSSE\*. Aujourd'hui, face à la fragilité de la ressource et au caractère essentiel de garantir un approvisionnement sûr pour les populations, la gestion de l'eau potable continue de s'orienter vers des actions de prévention et de sécurisation de l'accès à l'eau.

Du côté de la réglementation, depuis janvier 2023, un arrêté vient préciser les modalités de la Directive Européenne 2020/2184, rendant obligatoire le PGSSE. La date limite de réalisation du PGSSE pour les PRPDE\* est :

- ▶ Juillet 2027 pour une réalisation sur la zone de captage ;
- ▶ Janvier 2029 pour une réalisation sur la production/distribution.

Des aides financières de l'ARS BFC\* et/ou de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse sont également mobilisables pour les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté, sous condition. À ce jour, une 10<sup>aine</sup> sont engagées dans la démarche ou en cours de demande d'aide. L'ASCOMADE continue de mettre à disposition de tous-tes, des retours d'expériences du travail de terrain des collectivités, une veille dédiée et des documents méthodologiques.

▶ Les dernières interviews présentant la mise en œuvre du PGSSE par le Grand Pontarlier, sont accessibles en suivant ce lien.



Concernant le PIC\*, il est intégrable au PGSSE et précise les procédures à suivre en cas de crise. Ces différentes démarches se complètent et s'appuient sur les dispositifs existants au sein des services d'eau, pour une meilleure efficacité.

- ▶ Pour plus d'informations sur ces actions de sécurisation de l'Eau potable et sur l'accompagnement proposé, contactez : Quentin BRANCATO, Chargé de mission Eau potable [eaupotable3@ascomade.org](mailto:eaupotable3@ascomade.org)

Partenaire financier



### L'actu du réseau Eau Potable

Ce réseau a proposé cette année :

- ▶ 3 rencontres, dont 1 webréunion à venir le 5 décembre sur les économies d'eau. Autres thématiques traitées : la gestion intelligente des réseaux et l'efficacité énergétique des services d'eau ;
- ▶ 1 formation destinée aux élus.



## Actions Eau & Assainissement



### L'actu des réseaux

#### Le Réseau Transfert des compétences Eau et Assainissement

- ▶ Le réseau s'est réuni 6 fois dans l'année, avec des réunions spécifiques en fonction du niveau d'avancement des collectivités (échanges libres et retours d'expériences) dont 1 webréunion qui s'est tenue le 16 novembre ;
- ▶ 1 séminaire et 2 webinaires ont été proposés pour les collectivités de la région Grand Est.

#### Le Club Facturation

- ▶ Le Club Facturation s'est réuni une fois en visioconférence

#### Le Club GEMAPI

- ▶ Le Club GEMAPI s'est réuni deux fois en visioconférence.



## Les opérations collectives en région Grand Est

Afin d'aider au mieux les collectivités dans la mise en œuvre des opérations collectives, l'ASCOMADE les accompagne, depuis plusieurs années, à travers des groupes d'échanges, ainsi que des retours techniques pour mutualiser leurs expériences.

Face aux enjeux fixés par la Directive cadre sur l'eau, notamment la réduction voire suppression des substances dangereuses présentes dans les eaux de surface et souterraines, plusieurs collectivités de la région Grand Est, soutenues financièrement par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, ont mis en place une opération collective sur leur territoire.

Celle-ci vise à réduire ces substances dangereuses qui trouvent généralement leur origine dans plusieurs secteurs, d'activités économiques, en raison de déversements d'effluents mal maîtrisés.

Cette opération consiste à recenser ces activités économiques potentiellement émettrices de substances toxiques, évaluer leurs pratiques environnementales et le taux de non-conformité. Les collectivités rencontrent ensuite les entreprises susceptibles d'émettre des polluants, et échangent avec elles sur les méthodes pouvant être mises en place pour une remise en conformité (ex : prétraitement).

C'est ainsi qu'avec le soutien financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, 5 retours techniques ont été réalisés. Un sixième



est prévu pour la fin de l'année. Il mettra en avant la mise en conformité des rejets d'une entreprise de lavage de camions citernes et de poids lourds.

- Pour toute question, contactez : Noël FLEURY, chargé de mission Assainissement, référent Grand Est : [assainissement2@ascomade.org](mailto:assainissement2@ascomade.org)

Partenaire financier



### L'actu des réseaux



#### Les Réseaux régionaux Assainissement Collectif

- Les Réseaux Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est se sont réunis chacun 2 fois. Les échanges ont porté sur les échéances réglementaires et sur le quotidien des services.



#### Les Réseaux régionaux des SPANC\*

- Les Réseaux se sont réunis 3 fois. Les échanges ont porté notamment sur le devenir des "déchets" de l'assainissement, l'équilibre du budget, la communication et les sujets quotidiens des services.



#### Les Réseaux régionaux des Effluents non domestiques

- Le réseau de Bourgogne-Franche-Comté RedTox s'est réuni 4 fois, avec 1 visite d'entreprise. Les échanges ont essentiellement porté sur la démarche de gestion des effluents non domestiques afin de faciliter leur mise en œuvre.
- Le réseau Grand Est s'est réuni 2 fois.

#### Le Réseau Diagnostic Permanent et Autosurveillance Grand Est

- Le réseau s'est réuni 2 fois en visioconférence. Ces réunions ont été l'objet de retours d'expériences de mise en œuvre de diagnostic permanent et de construction d'une grille d'aide à l'initialisation de la démarche.



### Focus

#### Eaux Pluviales : visites de réalisations

L'ASCOMADE en partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse avait proposé l'année dernière aux collectivités une visite de réalisations de la ville de Granges (71), intégrant la gestion à la source des eaux pluviales et ses bienfaits (adaptation au changement climatique, îlots de fraîcheur, etc.).

Cette année, le recul sur les projets et de nouvelles réalisations ont donné lieu à une 2<sup>nd</sup>e visite, les collectivités ont ainsi pu visiter :  
► L'Allée des Charmes (reconquête de l'espace public, concertation avec les habitants) ;  
► La Halle marchande (développement des circuits alimentaires de proximité).

Ces visites ont pour objectif de promouvoir la gestion à la source des eaux pluviales, en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature, et de permettre aux collectivités de s'inspirer de réalisations existantes. Une interview du maire de Granges a également été réalisée sur la démarche mise en place.

\* SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif



## Vie de l'association

### Renouvellement du Bureau en 2024 : on a besoin de vous !

Le renouvellement du Bureau aura lieu lors de l'AG 2024. Les membres actuels seront rééligibles, mais n'hésitez pas à candidater ! Le mandat ira jusqu'aux prochaines élections municipales (le mandat est de 3 ans), mais les sollicitations sont minimes, pour convenir aux agendas de chacun-e.

La composition actuelle du Bureau, est consultable [ici](#).

Pour toute question, contactez Vincent GAILLARD : [direction@ascomade.org](mailto:direction@ascomade.org) / 03 81 83 58 23

### Nouveau domaine « Prévention & Gestion des Déchets »



Depuis quelques mois, les 2 domaines d'adhésion « Collecte » et « Traitement » des déchets ont été réunis dans 1 seul appelé « Prévention & Gestion des Déchets ».

Ce changement de nom témoigne de la volonté de l'ASCOMADE de rester en cohérence avec l'action des collectivités Déchets, qui porte de plus en plus sur des sujets comme les déchèteries, les centres de tri, la prévention, la sensibilisation, relevant, selon les territoires, des collectivités en charge de la collecte ou de celles s'occupant du traitement.

Pour les adhérents, ce changement a été transparent, ne nécessitant aucune démarche.



144 adhérents

#### Bienvenue aux nouveaux adhérents !

- ▶ CC des Combes (70)
- ▶ CC de la Plaine du Nord Loiret (45)
- ▶ CC du Pays de Wissembourg (67)
- ▶ CC des Quatre Rivières (70)
- ▶ SIAEP du Canton de Soultz-sous-Forêts (67)
- ▶ CC du Grand Langres (52)
- ▶ CC du Jovinien (89)
- ▶ SEA du Sud-Est des Ardennes (08)
- ▶ CC du Saulnois (57)
- ▶ SIE de Piennes (54)
- ▶ CC de Vezouze en Piémont (54)
- ▶ CC de Bouzonvillois-Trois Frontières (57)
- ▶ CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais (52)
- ▶ SMA de l'Eichelthal (67)

## Une équipe à votre service

### Du changement dans l'équipe



Après 5 ans au sein du service Prévention & Gestion des Déchets, Justine PEGUET poursuit son chemin vers de nouvelles aventures professionnelles. Nous lui souhaitons une très belle suite, et la remercions pour son travail.



Nous recherchons le-la futur-e chargé-e de mission Prévention et Gestion des Déchets.

[Voir l'offre d'emploi sur ascomade.org](http://ascomade.org)

Découvrez un membre de l'équipe à chaque numéro.



#### CARTE D'IDENTITÉ



NOM : FLEURY PRÉNOM : Noël

MISSION : Chargé de mission Assainissement Référent Grand Est

À L'ASCOMADE DEPUIS LE : 25 avril 2023

SIGNES DISTINCTIFS :

- ▶ Passionné par les écosystèmes, la faune et la flore qui les composent
- ▶ En quête d'une autonomie alimentaire et énergétique, même s'il mange comme 4 !



ASSAINISSEMENT

Eaux pluviales : Interview du Maire de Granges

M. Antonio PASCUAL, maire de Granges, partage sa vision d' élu, en lien avec la réalisation de différents projets intégrant la gestion à la sources des eaux pluviales.



Flashez pour voir la vidéo



PRÉVENTION & GESTION DES DÉCHETS

AC Déchets

L'association Rudologia et la Région Île-de-France proposent un site / application, pour lutter contre les dépôts sauvages et aider les élus dans la démarche de verbalisation des auteurs de dépôts. Cet outil très simple d'utilisation est un véritable guide, avec des conseils et des procédures pas à pas, de la constatation du dépôt à la verbalisation.



Pour le découvrir, rendez-vous sur : [acdechets.smartidf.services](http://acdechets.smartidf.services)

Pour plus d'informations sur les outils, contactez Sira : 03 81 83 58 23 ou [communication@ascomade.org](mailto:communication@ascomade.org) ou rendez-vous sur [ascomade.org](http://ascomade.org) rubrique L'ASCOMADE, Nos outils & guides

Questions & Éclairages



Subvention d'équilibre des budgets annexes Eau et Assainissement (M49) par le budget général

Une fois le transfert effectif, la communauté de communes nouvellement compétente a-t-elle la possibilité de continuer de faire appel à ces subventions d'équilibre ?

Il est possible pour la communauté de communes, selon l'article 30 de la loi 3DS du 21 févr. 2022, de continuer à avoir recours aux subventions d'équilibres du budget annexe par le budget général après le transfert, sans limite de taille des collectivités, dans 2 cas particuliers :

- « Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs » ;
  - « Pendant la période d'harmonisation des tarifications de l'eau et de l'assainissement après la prise de compétence par l'EPCI-FP\* ».
- Pour plus d'informations, contactez David : 03 81 83 58 23 ou [eaupotable@ascomade.org](mailto:eaupotable@ascomade.org)

\* EPCI-FP : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre

Le saviez-vous ?



Quel pourcentage des nappes phréatiques françaises affichent un niveau modérément bas voire très bas ?

(Voir réponse ci-dessous)

- A. 35 %
- B. 55 %
- C. 75 %

Réponse C : 75 % des nappes phréatiques françaises affichent un niveau en dessous des normales mensuelles ; Une situation causée par l'absence de pluies significatives pendant l'automne dernier, et d'un phénomène de sécheresse d'hiver particulièrement inquiétant. Source : BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)



De quand datent les premiers égouts ?

(Voir réponse ci-dessous)

- A. -1600
- B. 1325
- C. 1852

Réponse A : Dans l'Antiquité égyptienne, les Minoens de Crète disposaient déjà d'un système d'égouts fonctionnant à l'eau 1 600 ans environ avant notre ère. A Paris, la 1<sup>ère</sup> évacuation dans les Archives parisiennes d'un égout qui ne soit pas à l'air libre date de 1325. En 1852, un décret-loi prescrivait la liaison des maisons à l'égout, s'il existe, par des branchements destinés à évacuer directement et voir localement les eaux pluviales et ménagères. Source : BNF département Sciences et techniques.

Partenaires techniques et financiers

Les différentes actions présentées sont réalisées grâce au soutien technique et/ou financier des partenaires suivants :



Pour ne plus recevoir le magazine, contactez-nous via [rgpd@ascomade.org](mailto:rgpd@ascomade.org)

